LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Vœu rattaché à la PP 19 relatif à l'affectation d'une partie de l'excédent d'investissement du budget spécial de la Préfecture de police à l'amélioration de l'accueil des victimes de violences sexistes et sexuelles

Voeu déposé par Sabrina Nouri, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que les violences sexistes et sexuelles constituent une urgence sociale et démocratique qui nécessite une mobilisation de l'ensemble des institutions publiques ;

Considérant que de nombreuses victimes renoncent encore à déposer plainte ou interrompent leurs démarches en raison de conditions d'accueil inadaptées, d'un manque d'intimité ou de locaux insuffisamment aménagés ;

Considérant que l'amélioration de l'accueil des victimes est reconnue comme un levier essentiel pour favoriser le dépôt de plainte, le recueil de la parole et l'accompagnement des personnes concernées ;

Considérant un résultat de clôture de la section d'investissement de 32 millions d'euros, dont 8,8 millions au titre de l'exercice 2025 ;

Considérant que cet excédent offre l'opportunité de renforcer durablement les équipements publics dédiés à la prise en charge des victimes ;

Considérant que la Ville de Paris s'est engagée dans une démarche de capitale féministe visant à faire de la lutte contre les violences faites aux femmes une priorité de l'action publique ;

Considérant la nécessité de garantir sur l'ensemble du territoire parisien des espaces adaptés, confidentiels et sécurisants permettant le recueil de la parole des victimes dans de bonnes conditions ;

Sur proposition de Sabrina Nouri, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que :

- une partie de l'excédent d'investissement constaté au compte administratif 2025 du budget spécial de la Préfecture de police soit mobilisée pour renforcer les conditions matérielles d'accueil des victimes de violences sexistes et sexuelles dans les commissariats parisiens ;
- cette programmation puisse notamment financer :
    - la création ou la rénovation de salles dédiées au recueil de la parole des victimes ;
    - l'aménagement d'espaces d'attente sécurisés et confidentiels ;
    - l'amélioration de l'accessibilité des locaux pour les personnes en situation de handicap ;
    - l'installation d'équipements garantissant la confidentialité et la qualité des auditions ;
    - l'adaptation des locaux permettant l'accueil des enfants accompagnant les victimes ;
- la Préfecture de police présente au Conseil de Paris un état des lieux des équipements existants et des besoins identifiés dans les commissariats parisiens en matière d'accueil des victimes de violences sexistes et sexuelles ;
- un programme pluriannuel d'investissement soit élaboré afin de garantir un niveau d'accueil homogène et digne dans l'ensemble des arrondissements parisiens.